

- L(1) Limitation pour protéger CJBR-TV-1, Edmundston (N.-B.).
- L(2) Limitations : 20 dBk et 305 m (1000 pieds) HEASM.
- L(3) Limitation pour protéger les signaux de CBFT, Montréal (Qué.), à la frontière canado-américaine.
- L(4) Limitation de 100 kW de puissance rayonnée maximale et de 305 m (1000 pieds) HEASM ou l'équivalent, en direction générale de Brandon (Man.).
- L(5) Limitation de 25 dBk à 427 m (1400 pieds) sans nuire à la location future de l'assignation du canal 13 à Winnipeg.

JOHN TODD STEWART
For the Secretary of State

LEWIS GOOY NHOI
Secretary of State

Allan E. Gotlieb
Ambassador of Canada

Allan E. Gotlieb
Ambassador of Canada